

# Technologies émergentes : menaces et opportunités pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels



## PROGRAMME

Événement de renforcement des capacités  
5 novembre 2024  
Bureau des Nations Unies à Vienne

Organisé par le Comité des Parties à la  
Convention du Conseil de l'Europe sur la  
protection des enfants contre l'exploitation  
et les abus sexuels

[www.coe.int/lanzarote](http://www.coe.int/lanzarote)



Building a Europe  
for and with children

Construire une Europe  
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA) et les technologies immersives comme la réalité virtuelle sont de plus en plus déployées dans les médias sociaux, les réseaux sociaux et les jeux en ligne, exposant les enfants à des risques accrus d'exploitation et d'abus sexuels.<sup>i</sup>

Cet atelier cherchera à explorer les façons dont les dispositions de la Convention de Lanzarote concernant la prévention de l'exploitation et des abus sexuels d'enfants, la protection des victimes, les règles pénales et procédurales, et la coopération internationale peuvent être mises en œuvre pour répondre aux défis posés par les technologies émergentes.

Parmi les autres défis, citons la « normalisation » de l'exposition à des images à caractère sexuel et de leur partage, ainsi que la culpabilisation des victimes en cas de matériel à caractère sexuel généré par elles-mêmes, qui augmentent les obstacles au signalement et à la recherche d'aide.<sup>ii</sup> Dans le contexte des technologies immersives, il y a également un manque de clarté quant aux acteurs responsables, des obstacles techniques à la détection des délits, à l'identification des victimes et des auteurs, et à la sécurisation des preuves électroniques.

Dans le même temps, les technologies émergentes offrent également des possibilités de renforcer la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, par exemple en renforçant la détection et le retrait automatisés des contenus illégaux<sup>iii</sup> ou l'utilisation de technologies immersives dans les interventions thérapeutiques.<sup>iv</sup>

Conformément à l'[avis interprétatif](#) de 2017 du Comité de Lanzarote [sur l'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles contre les enfants facilitées par les TIC](#), « les infractions existantes dans la Convention de Lanzarote restent érigées en infractions pénales (...) quels que soient les moyens utilisés par les auteurs d'infractions sexuelles pour les commettre (...) même lorsque le texte de la Convention de Lanzarote ne mentionne pas spécifiquement les TIC ».

La [convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit](#) exige l'identification, l'évaluation, la prévention et l'atténuation des risques, en tenant dûment compte des vulnérabilités spécifiques des enfants, et s'applique aux activités du cycle de vie des systèmes d'intelligence artificielle.

Les outils et procédures prévus par la [convention sur la cybercriminalité](#) et son [deuxième protocole additionnel](#) relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques s'appliquent à toutes les infractions pénales commises au moyen d'un système informatique et à la collecte de preuves sous forme électronique.

#### **Questions clés pour la discussion :**

- **La législation et les politiques** des États parties à la Convention de Lanzarote garantissent-elles que l'exploitation sexuelle des enfants et les abus sexuels facilités par les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et les réalités immersives sont **érigées en infractions pénales** ? Par exemple, en ce qui concerne :
  - la sollicitation et le grooming, même si cela n'aboutit pas à une rencontre en personne ;
  - le matériel d'abus sexuel des enfants généré, simulé ou modifié par l'intelligence artificielle ou d'autres technologies informatiques ;
  - l'exploitation et les abus sexuels sans contact physique entre la victime et l'auteur.
- Les sanctions applicables à ces infractions sont-elles proportionnées à la **gravité et aux dommages causés** ?
- Est-il possible d'**exploiter les opportunités** offertes par les nouvelles technologies pour mieux prévenir et détecter l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants ?

Programme	
09h30 - 10h00	<p><b>Remarques préliminaires</b></p> <p>Modératrice : <b>Agnes von Maravić</b>, secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maria José Castello-Branco</b>, présidente du Comité de Lanzarote</li> <li>- Message vidéo d'<b>Alma Zadić</b>, ministre de la Justice, Autriche</li> <li>- <b>Gregor Schusterschitz</b>, ambassadeur, directeur général du Service juridique du ministère autrichien des Affaires étrangères</li> </ul> <p>Vidéo « Au-delà de l'écran : Les voix cachées des abus en ligne » (en anglais)</p>
10h00 - 11h00	<p><b>Comprendre les « technologies émergentes »</b></p> <p>Modératrice : <b>Victoria Baines</b>, professeure de technologies de l'information, Gresham College</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Anna Felnhofer</b>, professeure, cheffe du laboratoire de réalité virtuelle pédiatrique, Université de médecine de Vienne</li> <li>- <b>Chelsea Carlson</b>, enquêtrice sur la sécurité des enfants, OpenAI</li> <li>- <b>Pekka Santtila</b>, professeur, Université de New York, Shanghai</li> <li>- <b>Nuria Lorenzo Dus</b>, professeure, Projet DRAGON-S</li> <li>- Questions et discussion</li> </ul>
11h00 - 11h30	<b>Pause café et démonstrations</b>
11h30 - 12h30	<p><b>Évaluation des menaces et du comportement des auteurs d'infractions</b></p> <p>Modératrice : <b>Naomi Trewinnard</b>, conseillère juridique, Secrétariat du Comité de Lanzarote</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mike Frend</b>, équipe sous couverture de renseignement en ligne – Exploitation et abus sexuels d'enfants</li> <li>- <b>Régis Villette</b>, adjudant-chef, chef du Centre National d'Analyse des Images Pédo pornographiques (CNAIP) et adjoint du chef du département des atteintes aux personnes (DAP) du Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace</li> <li>- <b>Anton Toni Klančnik</b>, spécialiste stratégique de la protection des enfants, Centre européen de lutte contre la cybercriminalité, Europol</li> <li>- Questions et discussion</li> </ul>
12h30 - 14h00	<b>Pause déjeuner</b>

14h00 - 15h00	<p><b>Explorer les solutions techniques</b></p> <p>Modérateur : <b>Naomi Trewinnard</b>, conseillère juridique, Secrétariat du Comité de Lanzarote</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Emily Slifer</b>, directrice des politiques, Thorn</li> <li>- <b>Dorothea Czarnecki</b>, Forensik IT (INTERPOL DevOps)</li> <li>- <b>Denise Mazzolani</b>, responsable de programme, Bureau du programme sur la cybercriminalité</li> <li>- <b>Emerick Lovasz</b>, Lutte contre la cybercriminalité et les abus sexuels sur les enfants, Commission européenne</li> <li>- <b>Aagje Ieven</b>, secrétaire générale, Missing Children Europe</li> <li>- Questions et discussion</li> </ul>
15h00 - 15h30	<p><b>Pause café et démonstrations</b></p>
15h30 - 16h45	<p><b>Identifier les réponses</b></p> <p>Modérateur : <b>Philippe Olivier</b>, vice-président du Comité de Lanzarote</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Vineeca Kuo</b>, chargée de projet, INHOPE</li> <li>- <b>Leah Buck</b>, responsable internationale, unité de lutte contre les abus sexuels sur enfants, ministère de l'intérieur britannique</li> <li>- <b>Rami Ben Salah</b>, chef du service des législations, des rapports et des études en droits de l'enfant, ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors, Tunisie</li> <li>- <b>Eduardo Navarro Domínguez</b>, procureur, Espagne</li> <li>- <b>Lika Grishikashvili</b>, procureure, Géorgie</li> <li>- <b>Maj Fagerlund</b>, responsable de bureau, ministère de la Santé et des affaires sociales, Suède</li> <li>- <b>Aoife O'Malley</b>, directrice de Barnahus West, Irlande</li> <li>- Questions et discussion</li> </ul>
16h45 - 17h00	<p><b>Remarques finales</b></p>
19h00	<p><b>Dîner offert par le ministère fédéral autrichien de la Justice</b>  Waldviertlerhof  <a href="https://www.waldviertlerhof.at/">https://www.waldviertlerhof.at/</a>  Schönbrunner Strasse 20, 1050 Vienne</p>

Démonstrations disponibles pendant les pauses café :

- Meta Quest 2 et 3 : laboratoire de réalité virtuelle pédiatrique (Ped-VR)
- DRAGON Shield - outil de prévention pour les professionnels de première ligne

## Biographies des intervenant·e·s

**Victoria Baines** est professeure de technologies de l'information au Gresham College et consultante internationale. Elle est l'auteurice de deux éditions de la cartographie de référence du Conseil de l'Europe sur l'exploitation sexuelle des enfants et les abus sexuels en ligne. Elle apporte également une expertise technique et une formation spécialisée dans le cadre de plusieurs projets du Conseil de l'Europe. Auparavant, elle a été analyste principale au Centre britannique de lutte contre l'exploitation et la protection en ligne des enfants (CEOP), et responsable de la stratégie et de la sensibilisation à Europol EC3. Elle a également travaillé comme agente de liaison gouvernementale chez Facebook.

**Rami Ben Salah** est chef du service des législations, des rapports et des études en droits de l'enfant au ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées. Il est chargé de coordonner et de suivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique publique intégrée de prévention et de protection de l'enfance, ainsi que des projets de lutte contre la violence à l'égard des enfants. Il est coordinateur du comité de pilotage pour l'élaboration d'un plan national sur les droits de l'enfant et le changement climatique, et responsable du suivi des conseillers de l'enfance auprès des tribunaux.

**Leah Buck** est la responsable internationale de l'unité chargée de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels sur enfants au sein du gouvernement britannique. Elle est chargée de mener les engagements bilatéraux et multilatéraux avec les partenaires internationaux et les parties prenantes dans ce domaine d'action. Auparavant, Leah était responsable des interventions précoces en matière d'exploitation sexuelle des enfants au ministère de l'intérieur. Elle a également occupé des postes axés sur la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants au ministère de la justice et à l'Agence nationale de lutte contre la criminalité.

**Chelsea Carlson** travaille sur l'application de la sécurité des enfants et les enquêtes pour OpenAI, combinant les connaissances en matière de confiance et de sécurité acquises chez Pinterest, Meta et YouTube avec les expériences de son ONG dans le domaine de la violence domestique et de la réinstallation des réfugiés/immigrés.

**Dorothea Czarnecki**, ancienne directrice adjointe d'ECPAT International et d'ECPAT Allemagne, a près de 20 ans d'expérience dans la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants. Elle a, entre autres, mené des recherches pour la Commission européenne et l'UNICEF, a dirigé des formations pour l'OSCE et a joué un rôle clé dans l'élaboration du premier concept de coopération fédérale de l'Allemagne pour les cas d'exploitation des enfants. Depuis 2023, Mme Czarnecki fait partie du comité consultatif du rapporteur national allemand sur la traite des êtres humains et dirige actuellement les efforts de protection de l'enfance et de lutte contre la traite des êtres humains chez Forensik.IT à Berlin. Elle est la candidate allemande aux prochaines élections de 2024 du GRETA du Conseil de l'Europe.

**Anna Felnhofner** est chercheuse postdoctorale, psychologue clinicienne agréée et directrice fondatrice du laboratoire de réalité virtuelle pédiatrique (PedVR-Lab) au département de pédiatrie de l'université médicale de Vienne. Ses recherches portent sur les applications de la réalité virtuelle (RV) pour les enfants et les adolescents.

**Mike Frend** est détective de carrière avec une expérience dans toute une série de tactiques sensibles d'application de la loi. Il supervise actuellement l'équipe britannique OCCIT (Online CSEA Covert Intelligence Team). Cette équipe est chargée d'identifier les nouvelles menaces et technologies en ligne et d'informer l'industrie, les universités, les organisations caritatives et les législateurs.

**Lika Grishikashvili** est procureure au Département de supervision des activités du parquet et du développement stratégique du parquet général de Géorgie depuis 2018, après avoir été procureure au parquet du district de l'ancien Tbilissi depuis 2013. Elle est spécialisée dans les affaires impliquant des crimes sexuels et des mineurs, supervise les enquêtes et les poursuites à l'échelle nationale, garantit la qualité des procédures judiciaires et supervise les activités du parquet. En outre, elle organise des sessions de formation et conseille le parquet sur les questions législatives.

**Anton Toni Klančnik** a rejoint Europol en 2018 en tant que spécialiste stratégique dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et les délits connexes. Auparavant, il était inspecteur principal de la police criminelle et ancien chef de la section de la criminalité juvénile à la direction de la police criminelle en Slovénie. Il possède plus de 20 ans d'expertise dans le traitement des problèmes de violence contre les enfants et dans les familles, ainsi que d'abus sexuels sur les enfants en ligne. Il a participé activement à un certain nombre d'initiatives intersectorielles (hotline Web Eye, Centre pour un Internet plus sûr, harmonisation de la législation, plaidoyer pour les rapports nationaux sur l'application et la protection des droits de l'homme, en particulier des enfants, etc.). Au niveau stratégique et opérationnel, il coopère avec de nombreuses institutions européennes et internationales. Il est mentor pour les doctorants, écrivain et conférencier en Slovénie et à l'étranger. En 2017, il a été le premier représentant de la Slovénie dans le cadre du programme sur les crimes violents contre les enfants auprès du FBI aux États-Unis et est devenu membre de la Task Force internationale.

**Vineeca Kuo** est chargée de projet à INHOPE et coordonne le programme *Better Internet for Kids* et le projet *Stronger Together*. Ses travaux se concentrent sur le renforcement des capacités et les efforts de sensibilisation au sein du réseau mondial de lignes d'assistance Internet. Vineeca est titulaire d'un LL.M. en droit international des enfants de l'Université de Leyde.

**Nuria Lorenzo Dus** est professeure titulaire de linguistique à l'université de Swansea (Royaume-Uni) et chercheuse émérite à l'Universitat Politècnica de València (Espagne). Elle est la directrice fondatrice de DRAGON (<https://www.swansea.ac.uk/project-dragon-s/>), un programme d'innovation numérique qui héberge un portefeuille de projets de recherche appliquée visant à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne.

**Emerick Lovasz** travaille à la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne en tant que chargé de mission dans le domaine des abus sexuels sur mineurs. Avant de rejoindre la DG HOME, Emerick a travaillé pour d'autres services de la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le Parlement européen.

**Denise Mazzolani** a rejoint le Conseil de l'Europe en 2022, en tant que responsable de programme au sein du Bureau du programme sur la cybercriminalité. Auparavant, elle a travaillé pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en tant que cheffe adjointe de l'unité des questions stratégiques de police/département des menaces transnationales et cheffe du département de la coopération en matière de sécurité de la Mission de l'OSCE en Serbie. Elle a exercé en droit pénal en Italie et a travaillé pour l'ONU et le ministère italien des Affaires étrangères sur les processus de justice pénale et de réforme de la police en Afghanistan, au Salvador, en Éthiopie, au Nigéria, au Sri Lanka et dans les Balkans occidentaux.

**Eduardo Navarro Domínguez** est procureur attaché au parquet du Tribunal supérieur des îles Baléares, en Espagne, depuis 2012. Il a été membre électif du conseil des procureurs de Madrid de 2020 à 2022. Il est actuellement détaché auprès du Secrétariat général pour l'innovation et la qualité

du service public du ministère de la Présidence, de la Justice et des Relations avec le Parlement en tant que procureur consultant.

**Philippe Olivier** a débuté comme procureur au parquet général de la Cour d'appel de Colmar, au sein des tribunaux de Colmar, Mulhouse, Strasbourg et Saverne avant de rejoindre la section des mineurs et de la famille du parquet général de Strasbourg. Il a ensuite exercé au sein du bureau de la politique pénale générale de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice français, notamment sur la problématique de la lutte contre les violences conjugales. Il rejoint, en septembre 2022, le bureau de la négociation pénale européenne et internationale de cette direction. Dans ce cadre, il est notamment expert dans le cadre des négociations de la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que contre les matériels relatifs à des abus sexuels sur enfants. Il est également vice-président du Comité de Lanzarote.

**Aoife O'Malley** est responsable de Barnahus West, le site pilote de Barnahus en Irlande. Elle est principalement responsable de la collaboration interinstitutionnelle à Barnahus West et est responsable clinique de l'équipe thérapeutique de Barnahus. Aoife s'est spécialisée dans le travail avec les enfants qui ont subi un traumatisme et a effectué des recherches dans ce domaine. Aoife siège à un certain nombre de groupes nationaux chargés de la mise à l'échelle nationale du modèle Barnahus en Irlande et représente également Tusla, l'agence irlandaise pour l'enfance et la famille, au comité directeur du réseau européen Barnahus. Aoife est co-auteurice d'un chapitre sur la mise en œuvre de Barnahus en Irlande avec Joseph Mooney dans *Contemporary and Innovative Practices in Child and Youth Advocacy Centre Models* (St-Amand et al, 2023).

**Pekka Santtila** est professeur de psychologie à l'Université de New York (NYU), Shanghai, et professeur du réseau mondial à NYU. Auparavant, il était professeur de psychologie appliquée et doyen de la Faculté des arts, de psychologie et de théologie de l'Université Åbo Akademi en Finlande. Ses recherches portent sur l'amélioration de la qualité des entretiens d'enquête en utilisant des entretiens simulés avec des avatars ainsi que sur l'exploration de la possibilité d'utiliser l'IA pour soutenir ces entretiens en suggérant des questions ou en remplaçant les enquêteurs humains. Le professeur Santtila a fourni des conseils en matière d'enquête à la police, a agi en tant que témoin-expert dans de nombreuses affaires judiciaires et a été consulté lors d'enquêtes sur des abus sexuels commis sur des enfants. Il est psychologue agréé et spécialiste en psychologie juridique (Finlande).

**Emily Slifer** est directrice des politiques chez [Thorn](#), une organisation à but non lucratif qui développe des technologies pour défendre les enfants contre les abus sexuels en ligne. Avant de rejoindre Thorn, elle a travaillé pour le ministère de l'intérieur britannique à l'ambassade du Royaume-Uni à Washington. Elle a également travaillé au Parlement européen pour la commission des affaires étrangères (AFET), au bureau de liaison du Parlement européen à Washington DC, et au Centro UNESCO di Firenze. Elle est titulaire d'un Master en études politiques de l'Union européenne.

L'**ambassadeur Gregor Schusterschitz** est le directeur général du Service juridique du ministère autrichien des Affaires étrangères depuis octobre 2024. Il a rejoint le service diplomatique autrichien en 1996 et a notamment occupé les fonctions d'ambassadeur d'Autriche au Luxembourg, de délégué autrichien au Brexit et de représentant permanent adjoint de l'Autriche auprès de l'UE. Depuis décembre 2003, il est également professeur honoraire de droit international et européen à l'université d'Innsbruck.

L'**Adjudant-chef Régis Villette** a rejoint la Gendarmerie Nationale en 2001 et a débuté dans une équipe d'escadron. Officier de police judiciaire depuis 2008, il travaille à la Cellule Centrale de Cybercriminalité et s'est spécialisé dans les enquêtes sur l'exploitation des mineurs au Centre National

d'Analyse des Images Pédo pornographiques (CNAIP), France. Ce centre travaille en coopération avec Interpol et Europol et représente la Gendarmerie Nationale pour les dossiers d'Exploitation des Mineurs. Il est à la tête de cette unité depuis 2017. Il a été président du sous-groupe « Gestion des délinquants sexuels » lors des réunions d'Interpol sur la pédocriminalité de 2015 à 2018 et a été président du sous-groupe « Identification des victimes » de 2019 à 2024. Il est formateur pour l'ICSE et également Europol EC3-COSEC.

**Alma Zadić**, LL.M., est ministre fédérale de la Justice de la République d'Autriche. Elle a été membre du Parlement autrichien et a travaillé auparavant comme avocate dans un cabinet international à Vienne.

- 
- <sup>i</sup> K. Staciwa, (2023) : The Metaverse Online sexual exploitation and sexual abuse of children - a new challenge for today's global society, disponible à l'adresse : [\(PDF\) The Metaverse, Online Sexual Exploitation and Sexual Abuse of Children - a new challenge for today's global society ? \(researchgate.net\)](#), EUROPOL 2024 Internet Organised Crime Threat Assessment [Report](#)
- T. Insoll, A.K. Ovaska, J. Nurmi, M. Aaltonen, N. Vaaranen-Valkonen (2022): Risk Factors for Child Sexual Abuse Material Users Contacting Children Online: Results of an Anonymous Multilingual Survey on the Dark Web (Résultats d'une enquête anonyme multilingue sur le Dark Web) disponible à l'adresse : <https://tsjournal.org/index.php/jots/article/view/29/17>
- WeProtect Global Alliance (2023) Extended Reality technologies and child sexual exploitation and abuse, disponible à l'adresse : [Final-Extended-Reality-Briefing.pdf \(weprotect.org\)](#)
- <sup>ii</sup> Thorn (2022) Youth perspectives on online safety disponible à l'adresse suivante : [Les dernières recherches de Thorn explorent les tendances de la sécurité en ligne chez les jeunes | Thorn](#)
- WeProtect Global Alliance (2023) #MyvoiceMySafety : children's perceptions of safety and risks online [Rapport sur l'enquête de consultation des jeunes sur les perceptions de la sécurité en ligne - WeProtect Global Alliance](#)
- <sup>iii</sup> Projet AviaTor : [AviaTor | Accueil \(aviatorproject.com\)](#)
- ZEPETO (2023) Rapport communautaire sur la sécurité disponible à l'adresse suivante : [ZEPETO Community Report](#)
- <sup>iv</sup> WeProtect Global Alliance (2023) Extended Reality technologies and child sexual exploitation and abuse, disponible à l'adresse : [Final-Extended-Reality-Briefing.pdf \(weprotect.org\)](#)

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE